



Projet d'école : Groupe scolaire « Cambry – A. Delattre »

Afin de rencontrer les objectifs généraux du décret-missions du 24/07/1997 visés à l'article 6, le projet d'établissement permet d'épingler des priorités et de les annoncer aux parents et aux élèves. L'inscription dans un établissement scolaire signifie l'adhésion au projet d'établissement dans sa globalité.

Ce projet d'établissement a été élaboré en concertation par l'équipe éducative du Groupe scolaire CAMBRY – DELATTRE lors des journées de formations obligatoires.

Article 6 du Décret-Missions :

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Considérant la réalité du terrain, nous avons unanimement opté pour viser plus particulièrement les alinéas 1 et 3 de l'article 6 du décret-missions que voici :

« Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves. »

« Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ».

L'orientation que nous entendons suivre plus particulièrement au travers d'actions concrètes est :

Bien dans son corps, bien dans sa tête à l'école de la sociabilisation...

Pour vous aider à y voir clair, un tableau reprend ci-dessous les actions concrètes que l'équipe éducative entend mettre en œuvre dans les deux implantations pendant les trois années à venir.

Chaque équipe locale adhère aux actions proposées selon ses besoins et son contexte.

Il se peut aussi que certaines actions ne concernent qu'un seul niveau d'enseignement, le primaire ou le maternel, parfois même un seul degré.



1) Ouverture au monde extérieur :

* Organiser des journées qui ouvrent les enfants au monde extérieur, à la démocratie et à la sociabilisation par:

- la visite de musées (Macs, Pass,...)
- la rencontre avec des personnes référentes (un boulanger, un fermier,...),
- des classes promenades (autour de l'école, au bois,...)
- des animations en bibliothèque
- des classes de dépaysement : des classes de mer, de forêt ou de neige pour les classes de primaire
- la participation régulière aux différentes activités communales (cross interscolaires, cinéma, salon de la prévention, journée sportive,)
- la découverte du patrimoine local (maison Van Gogh, Marcasse, la maison du parc naturel des Hauts-pays,...)
- l'organisation de journées récréatives (Imagipark, journée à thème au sein de l'école,...)

*Participation à la visite des cultes reconnus et présents dans la commune.

2) Eduquer à l'hygiène alimentaire:

* Organiser des déjeuners créatifs et diversifiés prônant une alimentation saine en ateliers multi-niveaux avec tutorat (collations communes, convier d'autres classes,...)

3) Sociabiliser et apprendre par le jeu:

* Visiter une ludothèque et participer aux différentes animations en vue d'exploiter les jeux tout en favorisant la sociabilisation (apprendre à jouer tous ensemble, respecter les règles du jeu, de courtoisie, accepter l'échec,)

*Aménager la cour de l'école par le développement et la création de jeux peints au sol en différentes zones adaptées aux types de jeux.

*Créer en classe, en fonction d'un projet, différents jeux de société.

4)Les TIC (technologie de l'information et de la communication) une base de données dynamique:

*Mise en ligne du site internet de l'école afin de favoriser la communication entre l'école et le monde extérieur (présentation de l'école et la vie de l'école), gestion de celui-ci en alternance avec les élèves et les professeurs.

*Utilisation et éducation aux médias (cyberclasse, photos numériques, traitement de texte, visionner des reportages, logiciel éducatif,...)



*Par la venue d'une personne ressource, sensibiliser les élèves aux dangers d'internet (salon de la prévention, "borice")

*Proposer d'éventuelles différenciations et remédiations via l'informatique. (logiciels adaptés pour les enfants permettant de s'exercer en autonomie, le tableau interactif,...)

5) Activités sportives :

*Assurer un développement corporel harmonieux en pratiquant différentes activités physiques régulières dès la maternelle et en primaire. (psychomotricité, sports, jeux, compétitions sportives, sport en salle, marche sur le ravel,...)

*Dans le cadre des classes de dépaysement, participation à des activités à caractère sportif et éducatif (rollers, rallye, bowling, natation,...)

6) Citoyenneté:

* Développer la solidarité: susciter l'entraide et promouvoir une école où il fait bon vivre ensemble lors d'activités quotidiennes en réalisant une charte des droits et des devoirs de chacun au sein de l'implantation (classes, réfectoire, couloirs, cour de récréation, toilettes, cours spéciaux,...)

Les actions concrètes de DELATTRE :

Alimentation :

Continuer l'activité de vente organisée dans le cadre de notre magasin et ses collations saines

Organiser des petits déjeuners variés et équilibrés (produits laitiers et fruits)

Créer un potager

Planter des arbres fruitiers

Organiser un petit déjeuner OXFAM

Organiser des expériences gustatives en classe (goûter des fruits exotiques et diverses épices, tester les goûts avec les yeux bandés)

Inviter des personnes ressources (cuisinier, restaurateur, etc...)

Sport :

Organiser ponctuellement des matinées ou après-midis sportives

Proposer du petit matériel sportif aux enfants durant les récréations



Organiser des journées sportives en collaboration avec l'ADEPS

Organiser des animations multisports à la salle de gym

Participer régulièrement aux différentes activités communales (cross interscolaires, salon de la prévention, journée sportive, mini-foot....)

Organiser une marche à thème

1. Au niveau de la sociabilisation :

Organiser un nettoyage régulier de la cour à l'aide d'un matériel adapté

Participer à la visite des différents cultes reconnus et présents dans la Commune

Rédiger collectivement une charte du « vivre ensemble »

Aménager la cour de récréation en zones adaptées aux différents types de jeux

Participer aux commémorations patriotiques

Construire collectivement un règlement de classe sous forme de charte adaptée au niveau des enfants

Créer un tableau des responsabilités de classe et de respect des consignes visant à impliquer les élèves dans la vie de la classe et la vie de l'école

Réaliser une exposition annuelle

Aménager l'espace en ateliers-jeux tels que créer des jeux au sol (jeux d'adresse, de psychomotricité, de coopération, de découverte,...)

Elaborer une marche à suivre pour favoriser l'autogestion des ateliers-jeux

Collaborer avec des personnes ressources

Utiliser un code « couleurs » commun (Par exemple : le groupe sujet sera souligné en bleu)

Utiliser un vocabulaire spécifique commun (dans différents domaines)

Organiser des animations au sein des classes autour du thème de la non-violence

Utiliser des mots symboliques de politesse (S'il te plaît, merci, au revoir, bonjour, pardon, excusez-moi)

Participer aux commémorations du souvenir



2. Organisation de l'année complémentaire :

Un dossier d'élève sera rédigé par le titulaire de classe pour chaque élève en année complémentaire. Ce dossier reprend les moyens mis en place pour aider l'élève et est régulièrement évalué par l'équipe.

3. Intégration des élèves à besoins spécifiques :

L'équipe éducative de notre établissement se prépare et est en réflexion pour fixer les choix pédagogiques et mettre en œuvre des actions prioritaires dans le cas où notre établissement serait amené à pratiquer l'intégration des élèves issus de l'enseignement spécialisé.

Chaque cas sera néanmoins analysé et devra recevoir l'aval de tous les acteurs pour être accepté.

4. Communication Ecole-Famille :

Le journal de classe et la farde de communication sont les documents officiels par lesquels passe la communication entre les parents et l'école. Ils seront visés quotidiennement par les parents qui les signeront.